

CURRICULUM VITAE

I. ETAT CIVIL

Nom : GABIRAULT

Prénom : Olivier

Date et lieu de naissance : le 18 Février 1947 à Ouango (Centrafrique)

Situation de famille : marié, père de famille

II. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

A) ADMINISTRATION GENERALE

1968 à 1971 à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature de Bangui

B) RELATIONS INTERNATIONALES

1975 - 1978 à l'université de Paris II (Institut des Hautes Etudes Internationales)

C) DROIT DES AFFAIRES

1976 - 1978 à l'université de Nanterre (Paris)

D) CONSTRUCTION ET URBANISME

1978-1981 à l'Université de Paris II (Centre d'Etudes et de Recherches sur la Construction, l'urbanisme et le logement)

E) PRODUCTIVITE

1991 : Université d'Etat de Géorgie à Atlanta (Etats-Unis d'Amérique)

III. FORMATIONS PARLEMENTAIRES

A) ASSEMBLEE NATIONALE FRANCAISE (PALAIS BOURBON A PARIS)

1988 : Stage au Palais Bourbon à Paris

Novembre 1992 : Séminaires Parlements, Gouvernements, Droit de la personne, Démocratie (Consacré aux institutions politiques de la France, de la Belgique et de la Suisse).

B) SENAT DU CANADA (OTTAWA)

Novembre 1992 : Parlements, Gouvernements, Droit de la personne, Démocratie

(Institutions politiques du Canada).

C) ASSEMBLEE NATIONALE DU QUEBEC (QUEBEC)

Septembre 1992 : Symposium Mondial sur la Démocratie

Novembre 1992 : Séminaire : Parlements, Gouvernements, Droit de la personne, Démocratie (institutions politiques du Québec).

IV. PRINCIPAUX DIPLÔMES PROFESSIONNELS

- Diplôme de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (1971)
 - Diplôme de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université de Paris II (1978)
 - Diplôme d'Université de Droit et d'Economie Immobiliers de l'Université de Paris II (1981)
 - Diplôme du Centre d'Etudes et de Recherches sur la construction, l'Urbanisme et le Logement de L'Université de Paris II (1981)
-

V. FONCTIONS OCCUPEES SUR LE PLAN NATIONAL

A) Dans l'Administration publique (Ministère des Travaux Publics et de l'Habitat)

Aout 1971 :

- Chef de Service d'Exploitation et de production des Matériaux de Construction
- Chef de Service de la Comptabilité Centrale

Septembre 1971 à octobre 1975 :

- Directeur des Services de l'Administration générale cumulativement avec les fonctions de Chef de Service de la Comptabilité Centrale.

1971-1973 :

- Directeur des Services d'Entretien des Bâtiments et d'Attribution de Logements administratifs cumulativement avec les fonctions de Directeur des Services de l'Administration générale et de Chef de Service de la Comptabilité Centrale.

1973-1975 :

- Directeur National du projet Fonds Européen de Développement (formation des cadres moyens des Travaux Publics) cumulativement avec les fonctions de Directeur des Services de l'Administration générale.

1973-1975 :

- Directeur National du projet Cimenterie Centrafricaine, cumulativement avec les fonctions de Directeur National du projet Fonds Européen de Développement et de Directeur des Services de l'Administration générale.

N.B. 1971-1975 :

- Directeur Général des travaux Publics et de l'Habitat par intérim dans tous les cas d'empêchement du titulaire du poste.

1975-1982 :

- Séjour de formation en France

B) DANS LES ENTREPRISES PRIVEES (D'économie mixte)

1982-1983 : Directeur Administratif de la SNCT (Société Nationale Centrafricaine des Travaux)

1983 : Directeur Général Adjoint de la SNCT (Société Nationale Centrafricaine des Travaux)

1983-1984 : Directeur Général Adjoint de la SOGEBE (Société Générale de Bâtiment)

N.B. 1986-1987 Retour pour d'autres fonctions au Ministère des Travaux Publics, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

C) FONCTIONS OCCUPEES AU PARLEMENT CENTRAFRICAIN

1987 : Elu Député de la ville de Bangui à l'Assemblée Nationale.

1987-1991 : Elu et réélu Membre du Bureau de l'Assemblée Nationale.

1987-1992 : Elu Vice Président de la Commission Economie et Finances de l'Assemblée Nationale.

1988 : Elu Rapporteur général du Congrès Parlementaire.

1988 : Formation et encadrement des Députés de la législature 1987-1992 après le stage de formation suivi à l'Assemblée Nationale Française (Palais Bourbon).

1988 : Elu Vice-président du groupe d'Amitié France- Centrafrique.

1989-1992 : Elu Rapporteur General du budget de l'Etat.

1989 : Membre du Bureau de l'Assemblée Nationale charge des affaires administratives et financières.

1989-1990 : Elu Vice-président de la section Centrafricaine de l'Assemblée Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF).

1990-1991 : Premier Vice-président de l'Assemblée Nationale

1990-1993 : Elu Président de la section Centrafricaine de l'Assemblée Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF).

D) FONCTIONS OCCUPEES AU GOUVERNEMENT

1993-1995 : Ministre des Transports, Travaux Publics, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire.

Ministre intérimaire des Affaires Etrangères et de la Francophonie.

Ministre intérimaire de l'Energie et des Ressources minérales.

Rapporteur General de la Conférence des Ministres Africains charges des Transports Maritimes.

E) FONCTIONS A LA MUNICIPALITE DE BANGUI

1995-1997 Maire de la ville de Bangui

Président de l'Association des Maires de Centrafrique.

F) FONCTIONS OCCUPEES DANS LE CADRE DU DIALOGUE NATIONAL 2003

Septembre 2003 : Membre de la Commission Vérité et Réconciliation.

Octobre 2003 Elu Vice-président du Comité de suivi des Actes du Dialogue national.

G) FONCTION OCCUPEE DANS LE CADRE DU DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF DE 2008 A BANGUI

Vice- Président du Présidium aux côtés du Président BUYOYA (ancien Chef d'Etat du BURUNDI)

VI. FONCTIONS ET ACTIVITES SUR LE PLAN INTERNATIONAL

1981 : Consultant du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

1991 : Elu Charge de Mission Afrique par les Présidents des Sections Africaines de l'Assemblée Internationale des Parlementaires de Langue Française pour préparer l'accession de l'Afrique aux instances Internationales de l'Institution à l'occasion de l'Assemblée Générale d'Ottawa, au Canada.

1991 : Elu a Ottawa (Canada) Membre du Bureau International de l'AIPLF.

Elu membre de la commission des Affaires politiques et de l'Administration générale de l'AIPLF.

1991 : Organisation à Bangui et présidence de la réunion de la Commission des Affaires Culturelles de l'AIPLF pour la création de la chaine de télévision francophone TV5 Afrique.

Organisation à Bangui et présidence de la réunion des Présidents des sections Africaines l'AIPLF.

1992 : Chef de délégation des Parlementaires Africains dans le cadre du séminaire d'informations et d'échanges organisé par l'AIPLF/ACCT sur le processus de démocratisation de l'Afrique.

Discours au nom des Parlementaires africains devant les Senats et Assemblées Nationales de la France, du Canada, du Québec.

Représentant de l'Afrique à la rencontre de Paris en novembre 1992 avec le Président de la Conférence Ministérielle de la Francophonie , au sujet de discussions sur l'institutionnalisation de l'AIPLF comme volet parlementaire de la francophonie, dossier soumis au Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement tenu à l'Ile Maurice en 1993 et approuvé par cette haute instance (le statut de l'actuelle Assemblée parlementaire de la Francophonie en découle).

Représentant de l'Assemblée Internationale des Parlementaires de Langue Française au Sommet Mondial sur l'Environnement à Rio de Janeiro au Brésil.

Représentant de l'AIPLF au Symposium Mondial sur la Démocratie au Québec.

1993 :

Elu Président de la Commission internationale de la Coopération et du Développement de l'AIPLF.

2000 :

Consultant du Programme des Nations Unies pour le Développement en matière d'habitat.

VII. ACTIVITES POLITIQUES

Personnalité politique indépendante sous les régimes de parti unique et de multipartisme jusqu'en décembre 2003.

Membre du parti politique dénommé « Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) » à partir de décembre 2003.

Chargé des Affaires politiques de l'ADP(2003)

Président de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès en septembre 2005

Candidat aux élections présidentielles de mars 2005

A) ACTIONS AU SEIN DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Auteur d'amendements déterminants à 27 projets de textes sur 32 soumis à l'Assemblée nationale par le Gouvernement

(Lois de finances, code électoral, loi sur les partis politiques, sur la liberté, etc.).

L'un des principaux amendements aux textes à caractère politique a été la proposition faite en aout 1992 tendant à la création d'une commission électorale mixte indépendante. Auteur de l'amendement ayant abouti à la suppression du quitus de voyage, moyen utilisé à l'époque pour restreindre la liberté d'aller et venir des citoyens.

B) ACTIONS AU NIVEAU DU CONGRES PARLEMENTAIRE

Seul député ayant voté contre la première révision constitutionnelle de mars 1991, jugée insuffisante car n'ayant pas introduit la démocratie et le multipartisme

Avril 1991 :

La pression des évènements a par la suite imposé une seconde révision constitutionnelle pour introduire la démocratie et le multipartisme, combattus juste un mois auparavant.

Août 1992 :

Proposition d'amendement concernant le renouvellement de l'Assemblée Nationale avant la fin de la législature en cours afin d'éviter une vacance du pouvoir législatif.

Cette proposition qui a été rejetée par une très large majorité des parlementaires a eu finalement comme conséquence une impasse politique totale en 1993, due à une double vacance des pouvoirs exécutif et législatif, après l'échec des élections du 25 octobre 1992.

Mars 1993 :

Déclaration faite à l'occasion des Etats Généraux des Forces vives de la Nation condamnant le régime au pouvoir pour les obstacles dressés au processus démocratique et les partis politiques de l'opposition pour l'absence de cohésion dans leurs actions.

Mai 1993 :

Action menée pour sauver le pays d'une situation dangereuse.

Le pays allait tout droit vers une conflagration nationale consécutive à l'impasse politique, précisément au blocage du processus démocratique avec les facteurs ci-après :

- Double vacance des pouvoirs exécutif et législatif
- Refus du pouvoir d'aller aux élections
- Grèves dans tous les secteurs : sante, finances, enseignement, journées villes mortes, bref, dérive totale.

Face à cette situation dangereuse pour l'unité nationale, la paix ainsi que l'avenir du pays, et tenant compte d'une sympathie, d'une confiance dont a joui ma modeste personne, j'ai pris l'initiative de réunir en associant La Ligue Centrafricaine des Droits de l'Homme, toutes les forces vives de la nation (Partis politiques, syndicats, confessions Religieuses, ONG, jeunesse, etc...) dans un vaste rassemblement dénommé UFAC (Union de Forces Acquises au Changement), ayant essentiellement pour objectif d'exiger la convocation du corps électoral en vue des consultations présidentielles et législatives. Après avoir dirigé l'UFAC du 19 mai 1993 au 19 juin 1993 et obtenu la convocation du corps électoral, j'ai observé en toute neutralité, tout en restant personnalité politique indépendante, les différentes composantes de ce rassemblement à la fois dans leur lutte pour le pouvoir lors des campagnes électorales ainsi que dans la gestion du pays.

VIII. ACTIONS MENEES EN FAVEUR DE LA RECONCILIATION NATIONALE ET DE LA PAIX SOCIALE A LA SUITE DES MUTINERIES

A) KERMESE DE RECONCILIATION NATIONALE

Les deux premières mutineries ayant eu pour conséquences dangereuses de créer des sentiments diffus d'intolérance ethnique dans la population, la peur de l'autre, ou tout

au moins la méfiance à son égard s'est instaurée. Pour lutter contre cet état d'esprit, faire ramener la paix, l'unité et la coexistence pacifique entre les habitants de la Commune de Bangui, j'ai pris l'initiative en qualité de Maire de cette ville d'organiser, grâce à une foire, le brassage de toute la population par la culture, les arts, les loisirs, les activités économiques. Cette grande fête de réconciliation qui était attendue par la population avec un réel enthousiasme devrait être une occasion pour la ville de rassembler tous ses habitants dans un climat de détente et de fraternité.

B) ACTIONS AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POUR LA PRESERVATION DE LA PAIX ET DE L'UNITE NATIONALE A LA SUITE DES MUTINERIES

Avant le message du Président de la République à la Nation du 30 novembre 1996, et au cours d'une réunion convoquée par le Chef de l'Etat regroupant les chefs de quartiers et chefs de groupes de la ville de Bangui, j'ai appelé sa très haute attention sur ce qu'il y avait lieu d'éviter pendant la crise qui l'opposait à l'armée. Mon intervention, guidée uniquement par le sens de la préservation de la paix et de l'unité nationale rappelait au Président de la République toute la lutte menée par Barthelemy Baganda pour la paix et l'unité nationale qui constituent un important acquis à protéger par tous les moyens car très difficiles à reconquérir si elles sont perdues. Les faits n'ont pas tardé à me donner raison car après tous les efforts de la Communauté internationale, le dialogue national de Réconciliation recherchent la même paix et la même unité perdues mais qui auraient pu être préservées.

C) ACTIONS POUR LA RESTAURATION DE LA PAIX EN COLLABORATION AVEC LE PRESIDENT AMADOU TOUMANI TOURE (Président du Comité International de Suivi des Accords de Bangui)

Mon implication dans le rétablissement de la paix aux cotés du Président du Comité de suivi des Accords de Bangui a été déterminante. Elle a permis de rassembler les chefs de quartiers et chefs de groupe pour condamner la division tribale, réitérer la paix et l'unité nationale, demander la recherche de la solution pacifique à la crise en tenant compte de l'intérêt de la Nation etc....

La lettre de témoignage reçue du Président AMADOU TOUMANI TOURE en date du 06 août 1997 m'adressant sa sympathie et ses sentiments de profonde reconnaissance atteste cette implication pour la paix.

IX. GESTION TRANSPARENTE

Convaincu que le redressement de notre pays passe par une gestion saine et transparente à tous les niveaux, j'ai toujours donné cet exemple, demandant le plus souvent à l'Etat de contrôler ma propre gestion.

X. AUTRES ACTIVITES

A) ACTIVITES DANS LE DOMAINE SPORTIF

1974: Elu Vice-président du club de basket-ball " HARLEM BLACK STARS "

1982 : Elu Vice-président de la Fédération Centrafricaine de Football

1983 : Nommé Président de la Délégation Spéciale de Football.

1984-1986 : Elu Président de la Fédération Centrafricaine de Football.
1984-1986 : Président de l'Union des Fédérations de Football de l'Afrique Centrale.
1985-1986 : Vice-président du Comité National Olympique Centrafricain.
Président de la Commission Nationale du Fair Play du Comité national Olympique Centrafricain.
Elu meilleur dirigeant sportif centrafricain (1985-1986).
Détenant de la coupe Fair-play du Comité National Olympique Centrafricain.

B) ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT

1975 : Membre du conseil d'Administration de l'Ecole Inter- Etats des Travaux Publics de Ndjamena (TCHAD).
1974-1976 : Professeur vacataire au centre de formation des cadres moyens des Travaux Publics de Bangui.
1982-1996 : Professeur d'urbanisme à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.
1982-1996 : Professeur de Droit de la Construction et de l'Urbanisme à l'Université de Bangui.
1987 : Membre du jury du diplôme de l'Ecole Africaine et Mauricienne d'architecture et d'urbanisme de Lomé (TOGO).
2008 : Professeur de Droit de l'urbanisme à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.

XI. REALISATIONS ECRITES ET SUR LE TERRAIN

A) REALISATIONS SUR LE TERRAIN

Négociations ayant abouti au financement des travaux de bitumage jusqu'à la frontière avec le Cameroun (Garoua – Mboulai, seul accès du pays à la mer).
Ouverture de l'axe routier Centrafrique - Congo Brazzaville.

B) REALISATIONS ECRITES

La Représentation des Etats dans leurs rapports avec les organisations internationales (Diplomatie multilatérale : fin de cycle de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université Paris II).

L'urbanisation incontrôlée de Bangui et ses conséquences en matière de logement (Sujet rédigé et soutenu avec la mention « Excellence » de l'Université Paris II).

L'urbanisation et l'environnement dans les pays en développement (sujet rédigé en qualité d'Expert du Programme des Nations Unies pour l'environnement).

Inventaire et revue des dispositions et des procédures foncières appliquées en République Centrafricaine (sujet rédigé en qualité d'Expert du Programme des Nations Unies pour le Développement).

Ma difficile carrière politique (bientôt disponible).

XII. DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET SERVICE MILITAIRE

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

1991 : Officier de l'Ordre de la Pléiade (Ordre de la Francophonie), grade conféré par le Bureau International de l'Assemblée Internationale des Parlementaires de Langue Française réunie au Canada en 1991.

1994 : Commandeur de l'ordre du mérite centrafricain décerné par le Président de la République

1996 : Médaille d'argent du mérite sportif

XIII. SERVICE MILITAIRE

Accompli parallèlement aux études à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature de 1968 à 1970 avec les promotions suivantes :

1968 : Soldat de 2eme classe

1969 : Soldat de 1ere classe

1970 : Caporal

XIV. SANCTIONS DISCIPLINAIRES

AUCUNE SANCTION DISCIPLINAIRE.

Fait à PARIS, le 04 mai 2009

Olivier GABIRAULT